

**Conseil de sécurité**

Distr. générale  
17 juin 2011  
Français  
Original : anglais

---

**Lettre datée du 16 juin 2011, adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur les notifications en date des 18 et 19 mars 2011 que vous ont adressées les États-Unis d'Amérique concernant les mesures autorisées en vertu des paragraphes 4 et 8 de la résolution 1973 (2011) du Conseil de sécurité (S/2011/152 et S/2011/156).

Conformément au paragraphe 4 de la résolution susmentionnée, je vous fais savoir que les États-Unis prennent actuellement d'autres mesures en vertu des autorisations accordées à ce paragraphe. À cet égard, je vous informe de la livraison d'articles et de matériel non létal à des groupes libyens tels que le Conseil national de transition aux fins d'appuyer les efforts visant à protéger les populations et zones civiles menacées d'attaque en Libye.

Je vous serais obligée de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

(*Signé*) Susan E. **Rice**

